



## **Finalisation de la fusion - absorption de Groupe Unika par Techniline**

-

## **Naissance d'un nouveau groupe : WE.CONNECT**

-

## **Regroupement d'actions**

-

## **Maintien de la suspension des cotations**

*Paris, le 17 décembre 2015,*

Les Conseils d'administration respectifs de Groupe Unika et de Techniline réunis ce jour ont constaté la réalisation définitive de la fusion - absorption de Groupe Unika par Techniline selon une parité de fusion de 601 actions Techniline pour 1 action Groupe Unika, consécutivement à la réalisation de l'ensemble des conditions suspensives visées dans le projet de traité de fusion.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Groupe Unika qui s'est tenue le 17 décembre 2015 suite à l'ajournement de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 3 juin 2015 (Cf communiqué de presse du 8 juin 2015) a adopté l'ensemble des résolutions relatives à la fusion-absorption de Groupe Unika par Techniline.

La dénomination de Techniline est désormais « WE.CONNECT » et son siège social est transféré au 3, avenue Hoche, Hall 3, 75 008 Paris.

Les actions de WE.CONNECT demeurent admises aux négociations sur le compartiment Alternext et les nouvelles actions issues de la fusion seront admises sur Alternext le 24 décembre 2015 sur la même ligne de cotation (code ISIN FR0010212480).

L'actionnariat de la société se décompose désormais de la manière suivante :

- M. Moshey GORS, M. Yossef GORS, M. Yaacov GORS, directement et indirectement au travers de Foch Partners, détiennent ensemble de concert 77,39 % du capital social (77,22% des droits de vote)
- et le public détient désormais 22,61% du capital (22,78% des droits de vote).

Il est rappelé que lors de son collège du 13 mai 2015 l'Autorité des marchés financiers a accordé à M. Moshey GORS d'une part et à la famille Gors d'autre part, composée de M. Moshey GORS, M. Yossef GORS, M. Yaacov GORS directement et indirectement au travers de Foch Partners, une dérogation à l'obligation de déposer une offre publique obligatoire sur le capital de Techniline consécutivement au franchissement du seuil de 50% du capital et des droits de vote de Techniline à l'issue de la fusion-absorption (Cf communiqué de presse du 18 mai 2015).

Le capital social s'élève désormais à 14.273.277,05 euros divisé en 1.427.330.817 actions de même valeur nominale chacune et 1.430.392.496 droits de vote.

Le Conseil d'administration de WE.CONNECT du 17 décembre 2015 a décidé de nommer M. Moshey GORSO en qualité de Président Directeur Général. Le Conseil d'administration est désormais composé de :

- M. Moshey GORSO, Président Directeur Général ;
- M. Yossef GORSO ;
- M. Menahem COHEN.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de WE.CONNECT (anciennement Techniline) du 3 juin 2015, en sa trentième résolution, a décidé de procéder, sous condition suspensive de la réalisation de la fusion-absorption, au regroupement des actions composant le capital social de telle sorte que 523 actions anciennes de même nominal (soit un pair théorique par action de l'ordre de 0,01 euro) soient échangées contre 1 action nouvelle de même nominal (soit un pair théorique par action de l'ordre de 5,23 euros) et a donné tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre cette décision.

Faisant usage de cette délégation, le Conseil d'administration, dans sa séance du 17 décembre 2015, a décidé de mettre en œuvre le regroupement d'actions qui doit intervenir le 4 février 2016 date à laquelle seront cotées les nouvelles actions regroupées WE.CONNECT sous le nouveau code ISIN FR0013079092 (nouveau mnémonique ALWEC).

A l'issue du regroupement, le capital social de la Société sera composé de 2 729 122 actions nouvelles de même valeur nominale chacune soit un pair théorique de l'ordre de 5,23 euros chacune.

Un avis relatif à cette opération sera publié par Euronext Paris. Un avis relatif au regroupement d'actions est publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires.

Le regroupement sera effectué en procédure d'office, la conversion étant réalisée automatiquement par les intermédiaires financiers pour chaque lot de 523 actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente de leurs actions anciennes formant rompus, afin d'obtenir un multiple de 523, de ce jour jusqu'au 3 février 2016. Passé ce délai, les actionnaires qui n'auraient pas pu obtenir un nombre d'actions multiple de 523 seront indemnisés dans un délai de 30 jours à partir du 4 février 2016 par leur intermédiaire financier. Les actions non regroupées seront radiées de la cote à l'issue de la période de regroupement.

Seul le regroupement d'actions anciennes qui disposaient chacune d'un droit de vote double du fait de leur inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire donnera droit à des actions nouvelles disposant d'un droit de vote double, étant précisé que lors du regroupement d'actions anciennes inscrites au nominatif depuis moins de deux (2) ans l'action nouvelle ainsi créée conserve une ancienneté d'inscription au nominatif calculée sur la plus récente des dates d'inscription au nominatif des 523 actions anciennes regroupées.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès de CACEIS Corporate Trust, 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux, Cedex 9, nommé comme mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

En application des articles L. 228-6-1 et R. 228-12 du Code de Commerce à l'expiration d'une période de 30 jours à compter du 4 février 2016, les actions nouvelles qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant à des droits formant rompus seront vendues en bourse par les teneurs de compte et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus des titulaires de ces droits.

La cotation des actions regroupées WE.CONNECT reprendra le 4 février 2016 sous le nouveau code ISIN FR0013079092 et nouveau mnémonique ALWEC). Cette reprise des cotations fera l'objet d'un avis publié par Euronext.

Atout Capital est le conseil de cette opération.



### ***A propos de WE.CONNECT***

*WE.CONNECT (anciennement Techniline) est un groupe français issu de la fusion absorption de Groupe Unika par Techniline.*

*Groupe indépendant WE.CONNECT conçoit, fabrique et distribue aux professionnels du matériel et des produits informatiques et péri-informatiques sous ses marques chacune étant adaptée à une typologie particulière de clientèle.*

*WE.CONNECT est coté sur le compartiment Alternext*

codes : FR0010212480 – ALTEC

nouveaux codes à compter du 4 février 2016 : FR0013079092 – ALWEC

Contacts :

WE.CONNECT

[c.criville@unika.com](mailto:c.criville@unika.com)

ATOUT CAPITAL

[melanie.bonanno@atoutcapital.com](mailto:melanie.bonanno@atoutcapital.com)